

A HERBLAY, le 7 juillet 2010

**Monsieur Le Maire
Mairie d'Herblay
43 rue du Général de Gaulle
95220 HERBLAY**

Réf : S0710/01

Objet : Demande de stand au salon des associations et de présence au guide des associations

Monsieur le Maire,

Je m'étonne que vos services n'aient pas répondu à notre demande du 11 juin 2010, renouvelée le 21 juin 2010, de participer au salon des associations et qu'ils n'aient pas intégré l'Observatoire de la Laïcité au guide des associations édité annuellement et distribué à tous les Herblaysiens.

L'observatoire de la Laïcité du Val d'Oise est pourtant implanté à Herblay comme vous le savez. Son activité est éducative, dans un domaine où, heureusement, les francs-maçons n'ont pas l'exclusivité, contrairement à ce que vous semblez déclarer dans la presse.

Les obstacles répétés que vous posez à l'action de l'Observatoire de la Laïcité posent question quant à votre attachement aux valeurs républicaines et aux principes démocratiques.

Je vous demande donc d'accorder un stand à l'Observatoire de la Laïcité du Val d'Oise au salon des associations de la ville d'Herblay, du 5 septembre prochain, et d'intégrer l'Observatoire de la Laïcité au guide des associations, conformément aux règles communément appliquées à l'ensemble des associations herblaysiennes.

Je vous serais reconnaissante d'apporter une réponse positive à notre demande.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Maire**, l'expression de mes salutations distinguées.



**Laurence MARCHAND-TAILLADE
Présidente**